

RAPID'INFOS

Mairie de Benney

3 rue St Martin— 54740 BENNEY

Tél/fax : 03 83 25 00 89, mail : mairie-benney@wanadoo.fr

Site internet: benney.fr



Commune de Benney



commune_de_benney



Panneau Pocket, Benney.

Permanence du secrétariat : mardi de 10h30 à 12h et vendredi de 16h30 à 19h.

Réalisation : Commission communication.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

JUIN 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 16 JUIN 2022

Etaient présents : Jean-Marc BOULANGER, Julien BUJON, Catherine GAUTRIN, Serge ROMAIN, François SIEBERT, Michelle HUMBERT, Sébastien COLIN, Gaëlle DUSSAUCY, Jean-Philippe THOMASSIN, Sébastien RASPADO, André THOUVENIN et Aurélie BEUVELOT.

Excusés : Hubert GRANDURY donne procuration à Gaëlle DUSSAUCY,
Alexis LEGRAND donne procuration à Jean-Philippe THOMASSIN,
Patrick BOILEAU.

Jean-Philippe THOMASSIN a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2022 est approuvé à l'**unanimité**.

DELIBERATION N° 08/2022 : SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE DE BAYON / AUTORISATION DONNEE AU MAIRE

M. le Maire expose au conseil municipal que :

Considérant la commune de Benney en qualité de membre adhérente du syndicat mixte scolaire (SMS) de Bayon, sis 18 Grande Rue à 54290 à Haussonville présidé par monsieur André Vigneron,

Considérant les différentes délibérations prises par le SMS concernant le projet de réhabilitation du gymnase (hall des sports), propriété du SMS, notamment le recrutement d'un AMO,

Considérant que ce gymnase est utilisé à mi-temps par les élèves du collège de Bayon et à mi-temps par les associations et l'Office Municipal des Sports (OMS) de la commune de Bayon,

Le maire expose les différents coûts financiers tant en fonctionnement qu'en investissement de ce projet pour lequel la commune de Benney pourrait être sollicitée financièrement et ce, au prorata du nombre d'habitants.

Par conséquent, il propose au conseil municipal de s'inscrire dans le « collectif des communes du Saintois », adhérentes et contributives à ce syndicat, afin de requérir les conseils d'un avocat spécialisé, cela dans le but de définir clairement les droits et obligations financières qui nous lient à un tel projet d'investissement pour un équipement dont nous n'avons pas l'usage.

L'assistance juridique va être sollicitée auprès de l'assureur de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des suffrages exprimés, autorise M. le Maire à :

- Associer la commune de Benney à la procédure engagée par le « Collectif de Communes du Saintois » adhérentes au SMS de Bayon,
- Solliciter Maître DARTOIS, avocat à Nancy, déterminer et régler ses honoraires,
- Engager toutes les démarches adaptées et signer tous les documents nécessaires aux fins d'engager la procédure.

DELIBERATION N° 09/2022 : PUBLICITÉ DES ACTES RÉGLEMENTAIRES ET INTERMÉDIAIRES DE LA COMMUNE

Considérant que les communes de moins de 3500 habitants doivent, par délibération du conseil municipal, choisir un mode de publication entre l’affichage, la publication sous forme électronique ou la publication sur papier ;

Considérant qu’à défaut de délibération à ce sujet, la publication sous forme électronique est imposée ;

Considérant que, dès lors qu’une commune de moins de 3 500 habitants opte pour une publication sous format papier de ses actes, ils doivent être mis à la disposition du public en mairie, de manière permanente et gratuite ;

Considérant que le conseil municipal peut modifier son choix à tout moment ;

Après en avoir délibéré, à **l’unanimité** : **décide** de rendre publics les actes réglementaires et les décisions ni réglementaires, ni individuelles :

par affichage. Cette délibération est applicable à compter du 1^{er} juillet 2022.

DELIBERATION N° 10/2022 : BAUX TERRAINS COMMUNAUX

Le conseil autorise, à **l’unanimité**, le Maire à signer les contrats de baux ruraux, location de terrains communaux, relatifs à l’article L. 411-4 du code rural.

Il fixe à 88.49 € l’hectare le prix des fermages, réévalué chaque année compte-tenu de la variation de l’indice des fermages fixé par arrêté ministériel.

Décisions ne nécessitant pas de délibération :

- Clocher de l’église : changement de deux planchers et installation d’une rampe d’accès. Ces travaux sont acceptés à **l’unanimité** à l’entreprise BODET, campaniste, pour un montant HT de 3 624 €.

Questions diverses :

- Communauté de Communes du Pays du Saintois (CCPS) – « projet éolien » : le 11 mai dernier, le technicien et les élus en charge du dossier à la CCPS présentaient aux membres de la commission 5E et maires les principes généraux du développement d’un projet éolien sur le territoire de la CCPS. Le maire, à l’appui d’un support numérique, a souhaité en faire une large information aux élus du conseil municipal. **Prise d’acte** a été faite de cette information.

**Bel été à venir à toutes et à tous,
L’équipe Municipale.**

AUTRES INFOS

➔ SOIRÉE DU 13 JUILLET.

Après 2 ans d'arrêt, nous allons enfin pouvoir à nouveau célébrer le 14 juillet!
Le RDV est donné le mercredi 13 juillet à partir de 19h00 à la salle des fêtes .
TARIFS REPAS: Adultes 18€ / Enfants- de 12 ans 8€.
Le feu d'artifice sera tiré vers 23h30.

La vente des tickets se fera par les membres du conseil municipal.
N'hésitez pas à vous adresser à eux!



➔ MARCHE PROPR'ÉTÉ INTER-VILLAGES DU 3 JUILLET.

MARCHE PROPR'ÉTÉ INTER-VILLAGES

Ouvert
à tous!

C'est quand ? Le **dimanche 3 juillet** à partir de 9h30 pour un départ à 10h.

C'est où? Un départ aura lieu de **Benney**, et un autre de **Lemainville**.

C'est quoi? Différentes marches sont proposées dans les 2 villages avec pour objectif de ramasser les déchets trouvés en chemin.

Et l'objectif? C'est avant tout de faire une bonne action **pour l'environnement** et de sensibiliser les enfants (et leurs parents ;)) à la propreté de leur village. Mais c'est aussi un **moment de rencontre** et de convivialité entre les participants.

Et au final? On se retrouve tous dans la cour de l'école de Benney pour **un apéro offert et un pique-nique tiré du sac**.

RDV à 9h30 le dimanche 3 juillet pour un départ à 10h

**A Lemainville sur la place rouge.
A Benney dans la cour de l'école.**

Différents parcours vous seront proposés dans vos villages respectifs. Des gants, des sacs, une carte et les consignes vous seront donnés avant le départ.

A la suite de ces marches, les déchets seront collectés sur les différentes communes et rapportés à la cour d'école de Benney où nous ferons les comptes et où nous nous retrouverons tous pour partager un apéritif offert et un pique-nique tiré du sac.

**N'hésitez pas à venir entre amis ou en famille:
moment de convivialité et de bonne humeur au RDV!**

**Avec la participation des communes de Benney et
Lemainville, ainsi que les associations BELESTRE et
PERIS'COOL.**

Imprimé par nos soins, Mairie de Benney, 3 rue ST Martin - 54740.
Ne pas jeter sur la voie publique.

➔ MARCHE À LA RENCONTRE DES MENILS.

Le Comité de Fêtes organise **une "marche_pique-nique"** à la rencontre des habitants des Ménils Rouge, St Michel et St Martin.

RdV est donné le **dimanche 11 septembre 2022** :

Départ à 10h de la salle des fêtes de Benney pour une marche d'environ 8 km à destination du Ménil St Michel où Carine et Loïc nous accueilleront. **Repas tirés des sacs.**

Inscriptions obligatoires avant le 3 septembre 2022 :

03 83 25 06 08 (Michelle) - 03 83 25 00 89 (mairie).

Convivialité et bonne humeur assurées !





Bar épicerie de Benney

42 Grande rue, 54740 Benney
03 83 24 69 60

OUVERTURE

Du mardi au dimanche
de 7h00 à 13h00
et de 17h00 à 21h00
(sauf évènement)



ÉPICERIE GÉNÉRALE
DÉPÔT DE PAIN
RELAIS COLIS
PIZZERIA (carte au dos)
VIENNOISERIES (Pâtisseries sur commande)



Bar épicerie de Benney
Retrouvez-nous sur facebook !



PENDANT TOUT L'ÉTÉ, OFFRE BARBECUE ; SAUCISSES : CHIPO, MERGUEZ, BLANCHES & BROCHETTES VARIÉES : BŒUF, POULET, CANARD ...

... LÉGUMES ET FRUITS DE SAISON.

Carte des pizzas

Du vendredi soir au dimanche soir
à partir de 19h00

Passez-commande également par téléphone !
03 83 24 69 60